



BAIGNADE FLOTTANTE

La baignade flottante de Rousset est un établissement flottant recevant du public, structuré autour de pontons métalliques dotés de 1100 flotteurs au total. Elle comprend deux bassins : l'un destiné aux enfants (pataugeoire de 65m² et de 0,70m de profondeur), et l'autre aux adultes (bassin de 195m² et de 1,50m de profondeur). Les deux bassins sont liés entre eux et entourés par une "plage" en bois (pin), protégée par un garde-corps périphérique isolant du lac. Reliée à la berge par deux passerelles, la "piscine flottante" s'adapte au marnage et ne réclame aucun traitement chimique. Les platages en lames (résine) des bassins étant ajourés laissent circuler l'eau du lac. L'installation a vocation à sécuriser les activités de baignade. Elle a nécessité une réflexion particulière pour absorber du mieux possible les variations de cotes du lac, ce qui constitue en France (et probablement dans le monde), une première technique.

PROGRAMME : Construction d'une baignade flottante de la plage de Bois-vieux

ADRESSE : Bois Vieux - 05190 ROUSSET

MAÎTRE D'OUVRAGE : SMADESEP

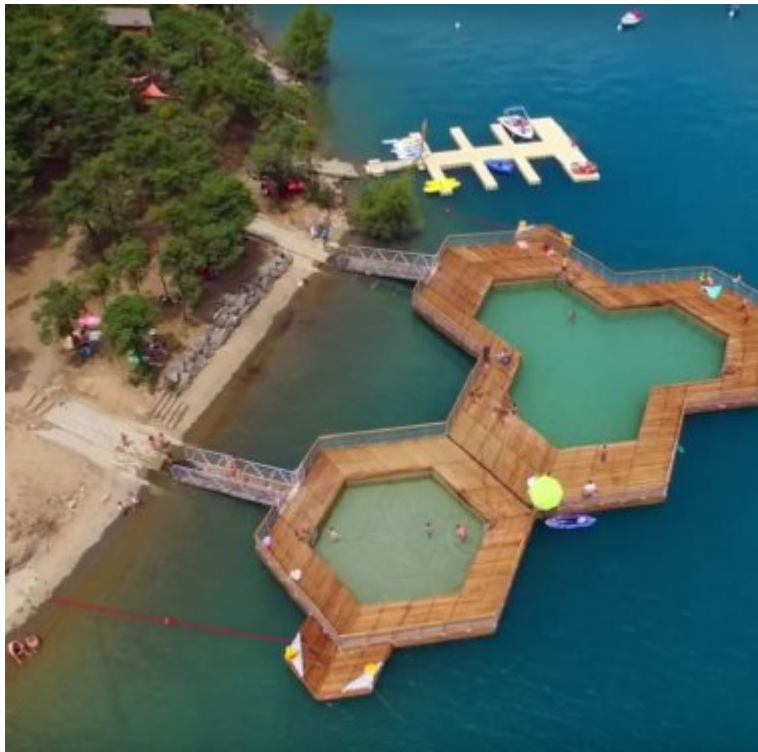
MAÎTRE D'OEUVRE : SMADESEP

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2016

SURFACE (PLANCHER) : 627 m²

COÛT : 516 000 HT

CERTIFICATIONS ET LABELS : Label européen



BAIGNADE FLOTTANTE

ARCHITECTURE :

L'ouvrage, imposant, se veut néanmoins être le plus intégré possible. Ce choix assumé, qui semble rencontrer les faveurs du public venant en bien plus grand nombre qu'auparavant, réclame toutefois une gestion plus soutenue de la part des équipes du SMADESEP.

MATÉRIAUX :

La structure flottante se compose d'éléments métalliques (acier galvanisé), organisés par modules assemblés entre eux, et de 1100 flotteur en polyéthylène (non moussé).

Les terrasses sont en pin autoclave classe IV (origine certifiée France),

Les garde-corps sont proposés en structure d'acier galvanisé (poteaux et alliage en cadre + treillis) et lisse bois.

Les platelages constituant le fond et les parois des bassins sont réalisés en lames composites, d'aspect "bois clair"

Les deux rampes d'accès ont réclamé la reprise par génie civil de la plage en béton, et la constitution de 2 plans inclinés en béton, intégrant dans leur plus forte pente des escaliers en situation centrale.

ENERGIE :

L'équipement ne réclame aucun réseau

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

SMADESEP : MO et AMO

Alcyon: Bureau de contrôle (expert maritime)

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

Rivage (Besançon 25) : fournisseur principal

AMCV (La Batie-Neuve 05) : sous-traitant gros-oeuvre